
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 21 mars 2012 à 9 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 0374

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE12 0375

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE12 0376

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 26 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE12 0377

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour des services d'interprétariat judiciaire et traduction légalisée, réservés à l'usage exclusif du Service de police de la ville de Montréal (SPVM), pour une période de 48 mois et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1114837002

CE12 0378

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour des travaux de réaménagement, de signalisation et d'éclairage de l'accès Émile-Journault Ouest au Complexe environnemental de Saint-Michel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1115191009

CE12 0379

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'aménagement d'une section du sentier piétonnier de ceinture et des travaux correctifs de drainage au parc Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1114956016

CE12 0380

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réfection d'ouvrages et d'équipements du canal de l'aqueduc de l'usine de production d'eau potable Atwater.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1124753001

CE12 0381

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture et l'installation de treillis métalliques étape 5 de la cellule 2 au site d'enfouissement technique dans l'ancienne carrière Demix.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1123334005

CE12 0382

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation des travaux de reprofilage du bassin lac aux Castors dans le parc du Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1125191001

CE12 0383

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir des services professionnels en gestion animalière afin de réaliser une étude sur le modèle de gestion proposé et la mise en place d'un projet de centre de services animaliers municipal et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1125266001

CE12 0384

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 471 803,06 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans l'avenue Émile-Légrand, d'un point au sud de l'avenue Pierre-de-Coubertin à la rue Hochelaga dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, incluant le contrôle qualitatif, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Garnier Ltée. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 439 803,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 200201;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1120266007

CE12 0385

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Gastier M.P. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de rehaussement du presseur rotatif 668-M29-024 au bâtiment des boues de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 124 093,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1823-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1123334004

CE12 0386

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 773 486,14 \$, taxes incluses, pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance du chantier dans le cadre de la rénovation et la mise à niveau de bâtiments occupés par le Service de sécurité incendie de Montréal, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., IngémeI experts-conseils inc. et SDK et associés inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 715 998,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11800 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1121394002

CE12 0387

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'acte d'échange par lequel la Ville cède à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont le lot 1 361 142 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 5 361,5 mètres carrés et l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont cède à la Ville le lot 3 775 814 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 5 342,6 mètres carrés, aux fins d'assemblage, le tout sans soulte, sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte, sous réserve de l'approbation du ministre de la Santé et des services sociaux et de l'Agence de la santé et des services sociaux;

- 2- d'identifier le lot 3 775 814 du cadastre du Québec, lorsqu'il sera acquis par la Ville, comme étant une partie du domaine public « parc » de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1114306002

CE12 0388

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, à même le budget de fonctionnement, pour la réalisation du Festival Eurêka!, du 15 au 17 juin 2012, sur les quais du Vieux-Port de Montréal, et ce, conditionnellement à ce que l'organisme fournisse les engagements requis relativement à l'obligation de compléter le budget nécessaire à la réalisation du Projet, soit un montant additionnel minimum de 1 104 000 \$, en sus de la contribution financière de la Ville;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1114504003

CE12 0389

Il est

RÉSOLU :

- 1- de nommer Mme Josée Bérubé, architecte et urbaniste, à titre de membre du Comité d'architecture et d'urbanisme en remplacement de M. Raouf Boutros;
- 2- d'autoriser sa rémunération aux mêmes conditions que les membres actuels, soit sur une base contractuelle selon un tarif de 200 \$ par séance.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1120382001

CE12 0390

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 161 707,97 \$, taxes incluses, pour l'achat d'un châssis de camion Freightliner modèle Coronado SD, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Globocam (Montréal) inc. (CG11 0450);

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1123438002

CE12 0391

Vu la résolution CA12 20 0087 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 6 février 2012;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2012, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception par l'arrondissement des contributions financières au montant total de 133 981,50 \$ en provenance de l'Institut national de santé publique du Québec pour la réalisation des travaux prévus au projet de lutte contre les îlots de chaleur urbains « Ma cour, ma rue, mon quartier », dans le secteur de revitalisation urbaine intégrée Airlie Bayne.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1123413011

CE12 0392

Il est

RÉSOLU :

- 1- de payer à La Société d'énergie Foster Wheeler ltée la somme de 1 683 592,04 \$, avec l'intérêt quotidien de 159,15 \$, à compter du 10 janvier 2012, suite au jugement rendu par la Cour d'appel accueillant l'appel de la Ville de Montréal avec dépens, dans le dossier de la Cour d'appel portant le numéro 500-09-019145-085;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à l'étude Norton Rose Or, en fidéicomis, un chèque au montant de 1 683 592,04 \$, avec l'intérêt quotidien de 159,15 \$, à compter du 10 janvier 2012;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1122463001

CE12 0393

Vu la résolution CA12 210066 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 6 mars 2012;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le chef de la Division de l'ingénierie de l'arrondissement de Verdun à demander une autorisation de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) afin de permettre à Chagnon (1975) Ltée de poursuivre ses travaux en sous-traitance, pour le contrat de réaménagement des entrées-sorties de L'Île-des-Sœurs (contrat S10-013).

Adopté à l'unanimité.

30.007 1122183012

CE12 0394

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la création du Fonds de dynamisation des rues commerciales pour l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et les règles de gestion s'y rattachant, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 2 - de mandater la Direction du développement économique et urbain pour assumer la gestion de ce fonds en collaboration avec le Service des finances et les autres unités administratives concernées;
- 3 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 4 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1113349001

CE12 0395

Attendu les résolutions adoptées par le Conseil d'administration de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance;

Attendu que ces résolutions n'entreront en vigueur qu'après approbation par le comité exécutif;

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les modifications au règlement de régie interne de la Corporation, visant notamment à permettre au Conseil d'administration de coopter un membre au poste de locataire-administrateur.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1120640002

CE12 0396

Il est

RÉSOLU :

de déposer le rapport des décisions déléguées prises par les fonctionnaires en matière de ressources humaines cadres (RCE02-004), pour la période du 1^{er} décembre 2011 au 29 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1121353003

Levée de la séance à 12 h 27

70.001

Les résolutions CE12 0374 à CE12 0396 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville